

**Extrait N° 1 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 22 JUIN 2007

L'an deux mil sept, le vingt deux juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 15 juin 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Lucien - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex - M. GRONDIN Jules - Mme GRONDIN Céline - Mme CADERBY Armande - M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

**AFFAIRE N° 1 / Adoption des Comptes Administratifs du Maire
pour l'exercice 2006**

- **Compte principal**
- **Compte annexe de l'eau potable**
- **Compte annexe de l'assainissement**
- **Compte annexe de la régie funéraire**

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à élire un président de séance pour le débat sur les comptes administratifs.

Les Comptes Administratifs de l'année 2006 se présentent comme suit :

I – COMPTE PRINCIPAL DE LA VILLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	9 388 429.11	8 300 914.22	--
Recettes	9 388 429.11	9 666 571.25	
Résultat de clôture		1 365 657.03	--
INVESTISSEMENT			
Dépenses	5 692 034.25	3 139 685.75	1 674 752.00
Recettes	5 692 034.25	4 111 890.20	885 000.00
Résultat de clôture		972 204.45	- 789 752.00
Résultat global		2 337 861.48	- 789 752.00

Résultat net : + 1 548 109.48

.../...

II – COMPTE ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	648 629.71	171 487.22	
Recettes	648 629.71	730 952.12	
Résultat de clôture		559 464.90	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	2 579 644.89	581 315.19	1 562 220.00
Recettes	2 579 644.89	1 016 975.09	996 728.00
Résultat de clôture		435 659.90	- 565 492.00
Résultat global		995 124.80	- 565 492.00

Résultat net de : + 429 632.80

.../...

III – COMPTE ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	153 918.18	126 865.34	
Recettes	153 918.18	159 170.05	
Résultat de clôture		32 304.71	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	138 360.42	57 134.11	31 531.00
Recettes	138 360.42	138 359.09	--
Résultat de clôture		81 224.98	- 31 531.00
Résultat global		113 529.69	- 31 531.00

Résultat net de : 81 998.69

.../...

IV – COMPTE ANNEXE DE LA RÉGIE FUNÉRAIRE

Section unique de fonctionnement :

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	3 808.12	2 684.08	
Recettes	3 808.12	3 480.12	

Résultat de : + 796.04

Mairie des Aïrons

Après présentation, explications et discussions sur les comptes, le Maire se retire de la salle pour permettre au conseil de délibérer.

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MONDON René, président de séance, après examen des comptes, délibère et à l'unanimité :

- adopte les comptes administratifs du Maire pour l'exercice 2006 –compte principal et comptes annexes de l'eau, de l'assainissement et du service funéraire- tels que résumés en annexe

- constate pour l'ensemble des comptes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

Compte principal :

Section de fonctionnement : - Recettes : Néant
- Dépenses : Néant

Section d'investissement : - Recettes : 885 000.00
- Dépenses : 1 674 752.00

Compte annexe de l'eau :

Section d'investissement : - Recettes : 996 728.00
- Dépenses : 1 562 220.00

Compte annexe de l'assainissement :

Section d'investissement : - Recettes : Néant
- Dépenses : 31 531.00

Compte annexe du service funéraire :

Section unique de fonctionnement : Néant

Le conseil municipal arrête les résultats définitifs des comptes tels qu'annexés et déclare toutes les opérations de l'exercice 2006 définitivement closes.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons